Image not found or type unknown

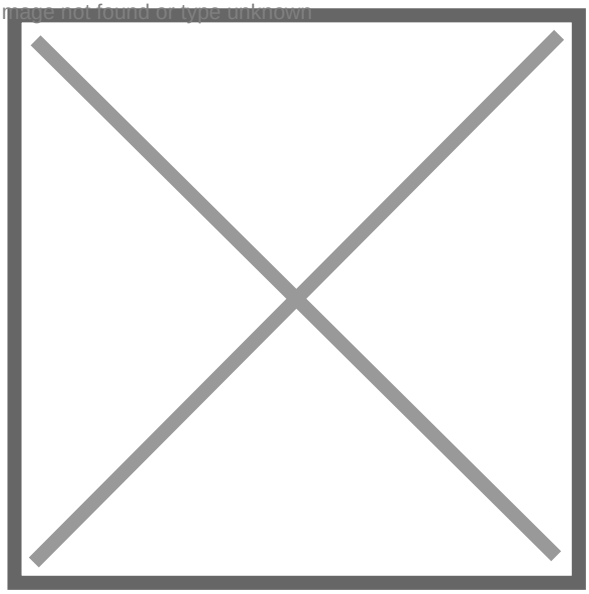

Associée minoritaire de snc

Par **magrid**, le **12/08/2011** à **10:44**

Bonjour,
Je suis associée minoritaire d'une SNC depuis 2006, rémunérée par cette SNC et j'ai le statut de travailleur indépendant. Or depuis fin mars 2011, je ne perçois plus mon salaire car la SNC rencontre des problèmes de trésorerie. Sur le plan personnel et financier, cette situation est très difficile. Je n'ai jamais eu de fiches de paie et je m'inquiète pour la suite.... J'ai fait une demande de RSA mais mon statut ne me permet pas de toucher grand chose; ne serait-il pas judicieux de démissionner de cette SNC et retourner sous le régime général pour pouvoir m'inscrire comme demandeur d'emploi?
Je suis dans le flou total, et les conseils de différents organismes ne m'aident pas à y voir plus clair....
Je vous remercie de votre réponse.

Par **edith1034**, le **12/08/2011** à **10:50**

oui mais sortez définitivement de la snc pour qu'on aille pas sur vos biens personnels

pour tout savoir sur la SNC

http://www.fbls.net/sncdroit.htm

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés